

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer aux Assemblées Générales Ordinaire (AGO) et Extraordinaire (AGE) de notre association, qui se tiendront le :

Mercredi 20 mai 2026 à 14h00

Amphithéâtre Écologie Cellulaire – Hôpital de la Pitié Salpêtrière
50/52 BdVincent Auriol – 75013 PARIS
OU

En visioconférence : En vous inscrivant au préalable avant le 16 mai 2026

Cette année, afin de permettre à chacun de participer à la vie de l'association, nous avons mis en place un système de vote numérique sécurisé via la plateforme Balotilo pour toutes celles et ceux qui ne pourront pas être présents le 20 mai.

Référez-vous à la procédure de vote en page 2

1. Ordre du jour

I. Partie Ordinaire (AGO)

1. Émargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs.
2. Désignation du Président de séance et du Secrétaire.
3. Présentation et approbation du rapport moral 2025.
4. Présentation du rapport financier 2025.
5. Rapport du Commissaire aux Comptes et approbation des comptes 2025,
6. Présentation et vote du budget prévisionnel 2026.
7. Présentation de la stratégie 2026-2030.
8. Élection du Conseil d'administration.
9. Questions diverses.

II. 2. Partie Extraordinaire (AGE)

1. Présentation des nouveaux statuts et approbation
2. Mise en place d'une rémunération d'un administrateur et montant de la rémunération
3. Motion pour valider la rémunération de Guy Bouguet à partir du 1^{er} octobre pour un salaire de 800€ mensuel.

2. Documents utiles

Les documents relatifs à ces points (rapports, budget, liste des candidats au CA, projets de statuts) sont disponibles en téléchargement sur : <https://www.ellye.fr/nos-instances-statutaires>

3. Procuration

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG et que vous ne souhaitez pas utiliser le système de vote en ligne, vous avez la possibilité de donner pouvoir à un autre membre présent. Merci de nous transmettre par email ou par courrier votre formulaire de procuration ci-joint, complété et signé avant le 18 mai 2026.

Votre participation est essentielle à la vitalité de notre association. Nous vous remercions pour votre engagement et votre confiance.

Dans l'attente de vous retrouver, nous restons à votre entière disposition pour toute question.

Amicalement,

Fait à Paris, le 30 avril 2026

Le président



Procédures de participation et de vote

Seul(e)s les adhérent(e)s à jour de leur cotisation 2026 au 22 avril pourront voter lors de l'Assemblée Générale.

Votre choix de participation se fait en vous inscrivant ici

<https://forms.gle/TAQ8HgnWJZ26Rjt76>



1- Vous souhaitez assister à l'AG mixte physiquement

En vous inscrivant par courriel à l'adresse suivante **loic.fouilland@ellye.fr** avant le **16 mai 2026**.



2- Vous souhaitez assister à l'AG mixte à distance via notre plateforme web

Pour participer à distance nous vous demandons de vous inscrire avant **le 16 mai**

Si vous n'avez pas l'application Zoom, n'oubliez pas de la télécharger auparavant sur vos smartphones, tablettes ou PC.



3- Si vous ne pouvez pas assister ni en présentiel ni à distance et ne voulez pas donner une procuration, vous pouvez alors voter en « anticipé » en ligne

Pour garantir la sécurité et la traçabilité de vos choix, le vote est strictement personnel. Vous recevrez prochainement deux emails distincts en provenance de *Balotilo* :



- **Un premier email** contenant un lien unique pour voter sur les résolutions de l'**Assemblée Générale Ordinaire**.
- **Un second email** contenant un lien unique pour voter sur les résolutions de l'**Assemblée Générale Extraordinaire**.

Attention : Veillez à bien vérifier vos dossiers "Spams" ou "Courriers indésirables" si vous ne les recevez pas d'ici le 18 mai.



- **Période de vote** : Ces liens seront actifs à partir du 12 mai et vous permettront de voter par anticipation. Vous aurez jusqu'au 18 mai à 12h00, pour valider vos votes.

Attention : si vous participez à l'AG du 20 mai (en présentiel ou à distance), ne tenez pas compte du vote anticipé, car vous pourrez exprimer votre suffrage le jour même.

4- Vous souhaitez voter par procuration

Vous n'avez pas la possibilité de voter en ligne ou d'être présent physiquement le 20 mai. Vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association auquel vous aurez donné pouvoir. Celui-ci vous représentera en conformité avec les dispositions de l'article 11 des statuts. Un formulaire est attaché à la présente convocation, renvoyez le complété et signé par email ou par courrier.



Seuls les pouvoirs réceptionnés avant le **16 mai 2026** seront pris en compte.

Pour des raisons de logistique, seuls les adhérents présents physiquement à l'AG pourront détenir des pouvoirs.

Pouvoir pour l'Assemblée Générale Mixte 2026

À retourner à **ELLYE - 1, avenue Claude Vellefaux - 75475 PARIS CEDEX 10**

ou par courriel à **loic.fouilland@ellye.fr**

avant le **15 mai 2026**

Je soussigné(e) M. / Mme

Donne pouvoir à M. / Mme

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Mixte de l'Association ELLyE, le 20 mai 2026,

Pour la partie ORDINAIRE (AGO) : Oui Non

Pour la partie EXTRAORDINAIRE (AGE) : Oui Non

et ainsi délibérer et prendre part aux votes en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à

le

Signature du mandant

(Mention manuscrite : Bon pour pouvoir)

Signature du mandataire

(Mention manuscrite : Bon pour acceptation de pouvoir)